

SONY

DU 18 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2017

Capturez l'extraordinaire

70€

remboursés*
pour l'achat d'un
Xperia™ XZ



Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.

XPERIA XZ

*Offre valable dans la limite des stocks et coloris disponibles. Voir modalités au dos.

DAS Xperia XZ : 0,85 W/kg.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

Offre Sony – « 70€ remboursés sur votre Smartphone Xperia XZ »

Offre valable du 18/08/2017 au 30/09/2017 inclus

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE :

Achetez, entre le 18/08/2017 et le 30/09/2017 inclus, votre Smartphone Xperia™ XZ Sony éligible à l'offre auprès d'un point de vente Bouygues, Orange, SFR et participants* hors marketplace**.

1 *Participants : Amazon, Auchan, Boulanger, Carrefour, Casino, Cdiscount, CJC, Conforama, Cora, Crédit Mutuel, Darty, El Telecom, Fnac, Free, Grosbill, La Poste Mobile, LDLC, Leclerc, Lick, Materiel.Net, NRI, Pixmania, Red, Rue du Commerce, SFR, Sonymobile.fr, Sosh, Top Achats, Webdistrib, Autres.

**boutique en ligne d'un revendeur indépendant hébergée par un site marchand.

Inscrivez-vous en ligne

2 - **Rendez-vous sur le site Internet www.promotion-sonymobile.com, cliquez sur votre offre** (le module sera en ligne jusqu'au 15/10/2017), afin de compléter et imprimer le formulaire de participation en ligne.
- Complétez et imprimez le formulaire de participation en ligne

Constituez votre dossier

Joindre à votre formulaire de participation en ligne imprimé :

3 - **L'original du code SI de votre Xperia™ XZ** à découper sur l'emballage conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante : 1305-4764 ; 1306-2856 ; 1305-0606 ; 1305-0604 ; 1305-7433 ; 1305-7434 ; 1306-2855 ; 1306-2420
- **L'original de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat**, en entourant impérativement la date d'achat, la référence et le prix TTC du produit (si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande ne pourra être traitée et sera considérée comme nulle).
- **Vos coordonnées bancaires à saisir en ligne: Un IBAN + BIC** présents sur votre RIB**



(attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser)

** L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

Envoyez votre dossier (les frais d'envoi ne seront pas remboursés)

4 - **Envoyez le tout**, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 15/10/2017, (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse postale de l'opération :

**XZ 70€ REMBOURSÉS
OPERATION 10725
13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

Reception de votre remboursement

5 Vous recevrez votre remboursement de 70€ correspondant à l'achat de votre du produit indiqué sur votre ticket de caisse ou votre facture par virement bancaire ou par lettre-chèque (si vous avez omis de joindre votre IBAN-BIC) dans un délai de 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme.

Modalités disponibles sur www.promotion-sonymobile.com ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi

Offre valable du 18/08/2017 au 30/09/2017 pour les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine (Corse comprise). Offre non cumulable avec toutes autres promotions en cours et limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, et/ou même adresse, et/ou même IBAN-BIC). Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés. Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'opération.

Sony est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2016 Sony Mobile Communications RCS de Nanterre 439 961 905, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France]

DAS Xperia XZ: 0,85 W/Kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille.